

Dollarama inc.

États financiers consolidés

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens,
sauf indication contraire)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dollarama inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dollarama inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Existence et évaluation des stocks Se référer à la note 3 – Informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 5 – Estimations et jugements comptables critiques, des états financiers consolidés. Au 1 février 2026, la Société détenait des stocks de 1 103,2 M\$. Les stocks du centre de distribution, des entrepôts, des carrefours logistiques et des magasins de la Société sont composés de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des stocks est d'abord établi au centre de distribution, aux carrefours logistiques et dans les entrepôts selon la méthode du coût moyen pondéré, puis il est attribué aux marchandises en magasin selon la méthode de l'inventaire au prix de détail. La Société estime sa provision pour stocks en fonction de plusieurs facteurs, notamment la freinte de stocks.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles applicables aux processus liés aux stocks, y compris les contrôles portant sur les soldes des stocks à la clôture de l'exercice, leur existence et l'exactitude arithmétique des méthodes du coût moyen pondéré et du prix de détail. • Pour un échantillon d'articles en stock évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, relier les données sous-jacentes aux factures d'achat récentes. • Pour un échantillon d'articles en stock en magasin, relier les prix de vente réels en magasin aux données sous-jacentes utilisées dans les calculs effectués selon la méthode du prix de détail.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'ampleur du solde des stocks, du nombre élevé d'établissements où des stocks sont détenus et du jugement porté par la direction pour établir le montant approprié de la provision pour stocks, notamment pour freinte de stocks.	• Pour un échantillon de magasins, observer le processus de dénombrement des stocks et réaliser des tests de dénombrement indépendants au cours de l'exercice. • Pour le centre de distribution et les carrefours logistiques, observer le processus de dénombrement des stocks et réaliser des tests de dénombrement indépendants à la clôture de l'exercice. • Appliquer des procédures analytiques aux soldes des stocks à la clôture de l'exercice. • Tester la façon dont la direction a établi la provision pour freinte de stocks : – Évaluer le caractère approprié de la méthode d'établissement de la provision pour freinte de stocks de la Société. – Tester les données sous-jacentes utilisées pour établir la provision pour freinte de stocks. – Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction à l'égard de la provision pour freinte de stocks : ▪ en évaluant le pourcentage de freinte de stocks appliqué au solde des stocks en comparant les résultats réels des dénombrements effectués au cours de l'exercice et les pourcentages passés de freinte de stocks; ▪ en vérifiant l'exactitude arithmétique de la provision pour freinte de stocks. • Vérifier si les stocks à la clôture de l'exercice ont bien été comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, en comparant un échantillon d'articles en stock aux prix de détail les plus récents de ces articles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nochane Rousseau.

PricewaterhouseCoopers LLP¹

Montréal (Québec)

Le 23 mars 2026

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122718

Dollarama inc.

États consolidés de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)

	Note	1 ^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	331 569	122 685
Créances	19	38 500	46 638
Impôt sur le résultat à recevoir		559	-
Distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11, 19	-	54 620
Charges payées d'avance		38 452	13 911
Stocks		1 103 175	921 095
Instruments financiers dérivés	17	9 734	42 331
		<u>1 521 989</u>	<u>1 201 280</u>
Actifs non courants			
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	2 397 209	2 109 445
Immobilisations corporelles	9	1 258 499	1 046 390
Immobilisations incorporelles	10	178 281	180 689
Goodwill	6, 10	801 709	727 782
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	1 285 105	1 131 650
Dérivé sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	89 846	85 356
Impôt différé	16	25 714	-
		<u>7 558 352</u>	<u>6 482 592</u>
Total de l'actif			
Passif et capitaux propres			
Passifs courants			
Dettes d'exploitation et charges à payer	12, 19	461 766	354 900
Dividendes à verser	14	28 941	25 558
Instruments financiers dérivés	17	17 145	-
Impôt sur le résultat à payer		64 309	81 372
Partie courante de la dette à long terme	13	398 275	273 771
Partie courante des obligations locatives	8	377 743	278 705
		<u>1 348 179</u>	<u>1 014 306</u>
Passifs non courants			
Provisions non courantes et autres passifs	16	31 982	-
Partie non courante de la dette à long terme	13	2 226 846	2 008 908
Partie non courante des obligations locatives	8	2 392 730	2 148 272
Impôt différé	16	102 727	122 848
		<u>6 102 464</u>	<u>5 294 334</u>
Total du passif			
Capitaux propres			
Capital-actions	14, 15	1 266 750	1 275 702
Actions propres	14	(29 970)	(20 000)
Surplus d'apport	15	57 572	51 718
Résultats non distribués (Déficit)	14, 15	128 858	(225 301)
Cumul des autres éléments du résultat global	14	32 678	106 139
		<u>1 455 888</u>	<u>1 188 258</u>
Total des capitaux propres			
		<u>7 558 352</u>	<u>6 482 592</u>
Total du passif et des capitaux propres			

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) « Stephen Gunn »

Stephen Gunn, administrateur

(signé) « Huw Thomas »

Huw Thomas, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

États consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$	Actions propres \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués (Déficit) \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 2 février 2025	14	277 177 329	1 275 702	(20 000)	51 718	(225 301)	106 139	1 188 258
Résultat net		-	-	-	-	1 309 438	-	1 309 438
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(75 693)	(75 693)
Résultat global		-	-	-	-	1 309 438	(75 693)	1 233 745
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt		-	-	-	-	-	2 232	2 232
Dividendes déclarés	14	-	-	-	-	(116 579)	-	(116 579)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	14	(4 426 267)	(20 134)	-	-	(830 103)	-	(850 237)
Rachat d'actions propres, déduction faite des dividendes	14	-	-	(9 970)	-	-	-	(9 970)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'impôt	15	-	-	-	18 111	-	-	18 111
Émission d'actions ordinaires	15	178 320	8 840	-	-	-	-	8 840
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	15	-	2 342	-	(2 342)	-	-	-
Règlement d'unités d'actions liées au rendement, déduction faite de l'impôt	15	-	-	-	(9 915)	(8 597)	-	(18 512)
Solde au 1^{er} février 2026	14	272 929 382	1 266 750	(29 970)	57 572	128 858	32 678	1 455 888
Solde au 28 janvier 2024	14	278 760 573	523 125	-	49 539	(226 547)	34 731	380 848
Résultat net		-	-	-	-	1 168 545	-	1 168 545
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	86 309	86 309
Résultat global		-	-	-	-	1 168 545	86 309	1 254 854
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt		-	-	-	-	-	(14 901)	(14 901)
Dividendes déclarés	14	-	-	-	-	(102 971)	-	(102 971)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	14	(8 119 971)	(33 742)	-	-	(1 057 166)	-	(1 090 908)
Rachat d'actions propres	14	-	-	(20 000)	-	-	-	(20 000)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'impôt	15	-	-	-	16 972	-	-	16 972
Émission d'actions ordinaires	11, 15	6 536 727	781 453	-	-	-	-	781 453
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	15	-	4 866	-	(4 866)	-	-	-
Règlement d'unités d'actions liées au rendement, déduction faite de l'impôt	15	-	-	-	(9 927)	(7 162)	-	(17 089)
Solde au 2 février 2025	14	277 177 329	1 275 702	(20 000)	51 718	(225 301)	106 139	1 188 258

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	1 ^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Ventes	19	7 255 754	6 413 145
Coût des produits vendus	20	3 987 089	3 519 399
Profit brut		3 268 665	2 893 746
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins	20	1 093 289	930 168
Dotation aux amortissements	20	429 053	382 805
Quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	(191 536)	(129 905)
Résultat d'exploitation		1 937 859	1 710 678
Profit latent provenant du dérivé sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	(10 348)	-
Coûts de financement nets	20	184 020	163 782
Résultat avant impôt		1 764 187	1 546 896
Impôt sur le résultat	16	454 749	378 351
Résultat net		1 309 438	1 168 545
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Reclassement de la dotation à l'amortissement de profits nets sur instruments financiers dérivés ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(4 735)	(4 826)
Écarts de conversion		(70 225)	76 436
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	33 473	(23 480)
Produit d'impôt sur le résultat lié aux composantes des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassées en résultat net		1 253	1 277
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Profits (pertes) latents sur instruments financiers dérivés faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(48 470)	50 582
Produit (charge) d'impôt sur le résultat lié aux composantes des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassées en résultat net		13 011	(13 680)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		(75 693)	86 309
Résultat global		1 233 745	1 254 854
Résultat par action ordinaire			
Résultat net de base par action ordinaire	18	4,75 \$	4,18 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	18	4,73 \$	4,16 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	18	275 611	279 825
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	18	276 684	280 819

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos (en milliers de dollars canadiens)

	Note	1 ^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Activités d'exploitation			
Résultat net		1 309 438	1 168 545
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles	20	460 019	411 151
Rémunération fondée sur des actions	15	16 023	15 507
Coûts de financement nets	20	184 020	163 782
Impôt différé	16	(8 834)	(10 618)
Profit latent provenant du dérivé sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	(10 348)	-
Quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	(191 536)	(129 905)
Intérêts reçus		25 562	29 414
Autres		32 686	3 015
		<u>1 817 030</u>	<u>1 650 891</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	22	(55 874)	(6 752)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net		<u>1 761 156</u>	<u>1 644 139</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	6	(181 831)	-
Augmentation des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	(49 960)	(5 402)
Distributions provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11,19	106 554	27 397
Ajouts d'immobilisations corporelles	9	(248 747)	(212 828)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	10	(24 034)	(30 622)
Coûts directs initiaux des actifs au titre de droits d'utilisation	8	(6 554)	-
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		1 077	736
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		<u>(403 495)</u>	<u>(220 719)</u>
Activités de financement			
Produit de l'émission de titres de créance à long terme	13	600 000	-
Remboursement sur la dette à long terme	13	(250 000)	-
Intérêts payés sur la dette à long terme, les ententes de financement à long terme et les emprunts à court terme	13	(114 516)	(108 490)
Paieement de frais d'émission de titres de créance	13	(3 584)	(480)
Paieement net d'obligations locatives	8	(390 333)	(317 829)
Émission d'actions ordinaires	15	8 840	19 772
Dividendes versés	14	(113 196)	(97 244)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	14	(854 414)	(1 070 712)
Rachat d'actions propres, déduction faite des dividendes	14	(9 970)	(20 000)
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	15	(21 604)	(19 667)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		<u>(1 148 777)</u>	<u>(1 614 650)</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		208 884	(191 230)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		122 685	313 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		331 569	122 685
Informations complémentaires :			
Intérêts payés sur les obligations locatives	8	99 087	86 730

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Information générale

Dollarama inc. (collectivement avec ses filiales consolidées, la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Ville de Mont-Royal (Québec) H4P 0A1. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « DOL ».

Au 1^{er} février 2026, les entités principales comprises dans la structure juridique de la Société étaient les suivantes :

Nom de l'entité	Pays de constitution	Monnaie fonctionnelle	Participation
Dollarama S.E.C.	Canada	Dollar canadien (« CAD »)	100,0 %
Dollarama International Inc. (« Dollarama International »)	Canada	Dollar américain (« USD »)	100,0 %
Central American Retail Sourcing Inc. (« CARS »)	Panama	Dollar américain	60,1 %
Inversiones Comerciales Mexicanas S.A. (« ICM »)	Panama	Peso mexicain (« MXN »)	80,05 %
Dollarama Australia Pty Limited (« Dollarama Australia »), auparavant The Reject Shop Limited (« TRS »), à la suite de son changement de dénomination sociale le 25 décembre 2025	Australie	Dollar australien (« AUD »)	100,0 %

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice clos le 1^{er} février 2026 comptait 52 semaines, tandis que l'exercice clos le 2 février 2025 comptait 53 semaines.

Dollarama S.E.C. exploite la chaîne de magasins au Canada et fournit le soutien administratif et logistique requis. L'entité propose un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 5,00 \$, en magasin et en ligne par l'intermédiaire de plateformes de livraison de tiers au Canada. Au 1^{er} février 2026, Dollarama S.E.C. exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dollarama International exerce des activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 60,1 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS et de sa participation de 80,05 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans ICM (et, collectivement avec leurs filiales respectives, le « groupe Dollarcity » ou « Dollarcity »). CARS est une société constituée selon les lois du Panama et la société mère des entités exploitant des magasins situés au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou, et ICM, également constituée selon les lois du Panama, est la société mère d'entités exploitant des magasins situés au Mexique. Dollarcity exploite des magasins offrant un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale).

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Information générale (suite)

Depuis le 21 juillet 2025, Dollarama International exerce aussi des activités de vente au détail en Australie par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, Dollarama Australia, une société constituée selon les lois de l'Australie, qui exploite des magasins offrant un vaste éventail d'articles de marque maison et de marques nationales et dont environ 90 % des ventes proviennent d'articles dont le prix se situe entre 0,45 \$ AU et 15,00 \$ AU.

2 Mode de présentation

La Société établit ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

Les présents états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables de la Société ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration ») en vue de leur publication le 24 mars 2026.

Caractère saisonnier des activités commerciales

En général, le chiffre d'affaires de la Société augmente avant les fêtes importantes, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre, mais il ne subit autrement que de légères variations saisonnières. Cependant, des événements indépendants de la volonté de la Société, par exemple des conditions météorologiques défavorables ou l'éclosion d'une épidémie ou d'une pandémie, qui causeraient des perturbations à ses activités commerciales, pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités et les résultats financiers de la Société. Par conséquent, les résultats pour les périodes closes le 1^{er} février 2026 pourraient ne pas être représentatifs des résultats des prochains trimestres.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables

Principes de consolidation et comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence

Filiales

Les filiales sont les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société détermine le contrôle d'après sa capacité d'exercer un pouvoir ayant une influence significative sur les activités quotidiennes importantes des entités. Le contrôle est également déterminé par l'exposition de la Société à la variabilité du rendement du capital investi dans l'entité, qu'elle soit favorable ou défavorable, ainsi que par la capacité de la Société d'orienter les décisions prises par l'entité, ce qui, à terme, a une incidence sur le rendement du capital investi. L'existence et l'effet des droits de vote substantiels sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est déterminé et cessent de l'être dès que la Société est réputée avoir cessé de détenir le contrôle.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les transactions, soldes et profits latents intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins que la transaction n'indique une dépréciation de l'actif cédé. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes adoptées par la Société. Toutes les entités considérées comme des filiales de la Société pour des fins comptables sont des filiales en propriété exclusive.

Participations dans des partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le classement comme un partenariat nécessite l'exercice du jugement dans le cadre de l'analyse de différents indicateurs, comme le pourcentage de la participation détenue dans l'entité, la représentation au conseil d'administration de l'entité, les décisions stratégiques et opérationnelles qui exigent l'approbation de tous les actionnaires et divers autres facteurs.

Un partenariat est classé comme une entreprise commune ou une coentreprise selon les droits et les obligations contractuels de chaque investisseur, et non selon la structure juridique du partenariat. La Société classe ses partenariats avec Dollarcity comme des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence car, aux termes de la convention entre actionnaires modifiée et mise à jour (dans sa version pouvant être modifiée de temps à autre, la « convention entre actionnaires »), conclue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity, certaines décisions stratégiques et opérationnelles spécifiques concernant CARS et ICM doivent être approuvées par tous les actionnaires. Ces décisions comprennent, sans toutefois s'y limiter, les décisions relatives à la structure du capital, à la nature des activités, aux opérations de fusion et d'acquisition, à la déclaration et au versement de dividendes, aux nominations et à la rémunération des dirigeants, à l'approbation du budget annuel et du plan d'affaires et à la présence dans un nouveau pays.

La date de clôture de Dollarcity est le 31 décembre et des ajustements sont apportés afin d'uniformiser les méthodes comptables, d'inclure les transactions importantes effectuées entre le 31 décembre et la date de clôture de l'exercice de la Société et d'éliminer la quote-part de la Société des profits et pertes latents sur les transactions intervenues entre la Société et Dollarcity.

Conformément à la méthode de la mise en équivalence, le placement est comptabilisé initialement au montant de la contrepartie payée, y compris les coûts de transaction, et est ajusté par la suite de manière à tenir compte de la quote-part revenant à la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice après l'acquisition dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les dividendes reçus ou à recevoir de coentreprises sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable de la participation. Les apports en capital payés ou à payer aux coentreprises sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de la participation.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en répartissant la contrepartie transférée entre la juste valeur des actifs et des passifs identifiables répondant aux conditions de comptabilisation selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* à la date d'acquisition. L'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets est comptabilisé à titre de goodwill, ce qui représente les avantages économiques futurs découlant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins ».

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités et a été déterminée pour chacune des entités consolidées composant la Société. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

Conversion des transactions et soldes en monnaies étrangères dans la monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Chaque date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les profits ou pertes découlant de la conversion au cours de change sont comptabilisés en résultat net, sauf si la comptabilité de couverture est appliquée, comme il est décrit plus loin à la rubrique « Instruments financiers dérivés ».

Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les actifs et passifs liés aux établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la même que celle de la Société sont convertis en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation, au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens au cours de la période. Les transactions qui ont une incidence importante sur les états consolidés du résultat net et du résultat global ou sur le tableau consolidé des flux de trésorerie sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change qui en découlent sont comptabilisés en tant qu'écarts de conversion dans les autres éléments du résultat global. À la cession d'un établissement à l'étranger, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'écart de conversion est reclassée en résultat net.

Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. La Société a déterminé que le chef de la direction était le principal décideur opérationnel.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Depuis la réalisation de la transaction visant TRS (tel qu'elle est définie ci-après), la Société est gérée sur la base de deux secteurs à présenter : le secteur canadien (qui comprend l'apport provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence en Amérique latine de la Société) et le secteur australien. Aucun secteur opérationnel n'a fait l'objet d'un regroupement pour former les secteurs à présenter.

Actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, la Société détermine le classement des instruments financiers en fonction des catégories suivantes :

1. Évalués au coût amorti
2. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net

Le classement selon IFRS 9 est fondé sur le modèle économique suivi pour la gestion de l'actif financier et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de celui-ci. Les contrats qui comprennent des dérivés incorporés pour lesquels l'hôte est un actif financier seront évalués dans leur intégralité afin d'en déterminer le classement.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis :

1. Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
2. Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates convenues, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur, après ajustement pour refléter les coûts de transaction, puis ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement, et par la suite, comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les coûts de transaction sont passés en charges en résultat net.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Le tableau qui suit présente sommairement le classement et l'évaluation des actifs financiers de la Société.

	Classement aux termes d'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Créances	Coût amorti
Distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net

La Société estime les pertes de crédit attendues liées aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée est différente selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit. Dans le cas des créances et des distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la Société évalue la correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

Passifs financiers

Les passifs financiers se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à verser, des instruments financiers dérivés, des emprunts à court terme, des provisions et autres passifs (compte non tenu de l'impôt à payer non courant relatif au Pilier 2 et de la provision pour remise en état), de la dette à long terme et des obligations locatives.

La dette à long terme est initialement comptabilisée à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction comptabilisés, et elle est ultérieurement évaluée au coût amorti, qui correspond à la valeur comptable. Toute différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités de crédit renouvelables sont capitalisés et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent, tandis que les frais payés à l'émission de billets réduisent leur valeur comptable.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants, sauf lorsque la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement des passifs financiers pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Lorsque la comptabilité de couverture s'applique, la Société documente, dès leur établissement, les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture. Pour ce faire, elle associe les instruments dérivés à des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière ou à des engagements fermes ou à des transactions prévues.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les dérivés sont uniquement utilisés aux fins de couverture économique et non comme des placements spéculatifs. Toutefois, lorsque les dérivés ne remplissent pas les critères pour la comptabilité de couverture, ils sont classés comme détenus à des fins de transaction, aux fins comptables, et sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés dans les actifs ou passifs courants s'ils sont censés être réglés dans les 12 mois suivant la date de clôture de la période considérée ou dans les actifs ou passifs non courants s'ils viennent à échéance dans plus de 12 mois. La Société applique les exigences d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en matière de comptabilité de couverture à toutes les relations de couverture admissibles existantes.

Couvertures de flux de trésorerie

La Société se sert de contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (tel qu'il est défini ci-après). Les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen de cours du marché et d'autres données observables.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie servant de couverture des achats de marchandises prévus, le profit ou la perte lié à la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Le cumul des profits ou des pertes réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie liées aux contrats de change est sorti des capitaux propres pour être inclus dans la valeur comptable des stocks (approche appelée « ajustement de la valeur d'entrée »). Ces profits et pertes cumulés comptabilisés dans les stocks sont par la suite reclassés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la période au cours de laquelle les stocks sont vendus et comptabilisés en tant que coût des produits vendus.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie servant de couverture des emprunts en dollars américains dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, les fluctuations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont comptabilisées dans le résultat net et les variations des points de majoration ou de diminution appliqués au cours de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour chaque période de présentation de l'information financière.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé reste classé dans les capitaux propres et est comptabilisé au titre de la valeur comptable de la transaction couverte lorsque l'élément non financier prévu est comptabilisé.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, comme un contrat à terme sur obligations, le dérivé est comptabilisé à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée dans le résultat net de la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés en résultat net.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les variations de la réserve liée à la couverture dans les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Couvertures de la juste valeur

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur des billets à taux fixe (tels qu'ils sont définis ci-après). Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans le résultat net à titre de coûts de financement avec les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert. Toute inefficacité de la couverture est comptabilisée en résultat net immédiatement.

La comptabilité de couverture cesse d'être utilisée si un instrument dérivé est vendu ou annulé ou s'il change de désignation. Si la comptabilité de couverture de la juste valeur cesse d'être utilisée, l'élément précédemment couvert ne fait plus l'objet d'ajustements dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour refléter les variations de la juste valeur, et le profit ou la perte net cumulé lié à l'actif ou au passif couvert au moment de l'abandon est amorti dans les coûts de financement nets sur la durée résiduelle prévue de l'élément couvert.

Instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture ne s'applique pas

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à titre de couvertures ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont inscrits à leur juste valeur à titre d'actif ou de passif, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées en résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Immeubles et toitures	De 15 à 50 ans
Matériel des magasins et des entrepôts	De 7 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Véhicules	5 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la plus courte des deux

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de la transaction visant TRS sont amorties selon le mode linéaire sur une période allant de 2 à 21 ans, ce qui représente la durée d'utilité estimative restante des actifs. Le mode d'amortissement reflète la manière dont la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs associés à ces actifs, conformément à son plan de conversion des magasins en Australie.

La Société comptabilise dans la valeur comptable des immobilisations corporelles la totalité du prix d'achat des actifs acquis ou construits ainsi que les coûts engagés qui sont directement attribuables à la construction d'un actif spécifique, lorsqu'ils sont liés à la mise en état de fonctionnement de l'actif.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La Société capitalise également le coût du remplacement de parties d'une immobilisation corporelle lorsqu'un tel coût est engagé, s'il est probable qu'elle obtiendra les avantages économiques futurs liés à l'immobilisation et que le coût de l'immobilisation peut être établi de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus une fois l'an. Les changements, le cas échéant, sont comptabilisés de façon prospective à titre de modifications d'estimations comptables. Si la valeur résiduelle attendue d'un actif est égale ou supérieure à sa valeur comptable, la Société cesse d'amortir cet actif. L'amortissement reprend lorsque la valeur résiduelle attendue devient inférieure à la valeur comptable de l'actif. On détermine les profits et les pertes sur la sortie d'une immobilisation corporelle en calculant la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et on les comptabilise directement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées initialement au coût et sont divisées en deux catégories : les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, c'est-à-dire les logiciels, sont comptabilisées au coût et amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative de cinq ans. La Société détermine la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables d'après des faits et circonstances précis et propres à chaque immobilisation incorporelle.

La Société prend en compte dans la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables le total du prix d'achat de l'immobilisation incorporelle conçue ou acquise ainsi que les autres coûts directement attribuables à la conception d'une immobilisation incorporelle en particulier, dans la mesure où ces coûts permettent d'amener l'immobilisation incorporelle à son état de fonctionnement.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent l'appellation commerciale, qui est comptabilisée au coût et n'est pas amortie, car il est attendu qu'elle génère des avantages économiques pour la Société indéfiniment.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Chaque date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux indiquent qu'ils pourraient s'être dépréciés, la Société doit déterminer pour ses actifs non financiers, s'il existe des indices de dépréciation. Lorsque des événements ou des faits nouveaux indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont affectés à une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), qui représente le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génèrent des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des autres actifs ou groupes d'actifs. La Société a déterminé que chaque point de vente au détail constitue une UGT distincte.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indices de dépréciation. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à une UGT ou à un groupe d'UGT en fonction du niveau le plus bas faisant l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, un niveau qui n'est pas supérieur au secteur opérationnel.

Le goodwill et l'appellation commerciale comptabilisés au moment de l'acquisition, en novembre 2004, de 80 % du capital-actions ordinaire de la société préexistante ont été attribués à un groupe d'UGT du secteur canadien, tandis que le goodwill découlant de la transaction visant TRS a été attribué à un groupe d'UGT du secteur australien. Les actifs communs, comme le siège social, le centre de distribution, les carrefours logistiques, et les entrepôts de la Société, ne génèrent pas individuellement des entrées de trésorerie distinctes et sont soumis à un test de dépréciation sur la base du regroupement minimal d'UGT auxquelles ces actifs communs peuvent être affectés de façon raisonnable et cohérente.

Dans le cadre du test de dépréciation, la valeur comptable de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. La juste valeur correspond au prix qui pourrait être obtenu pour un actif ou une UGT dans le cadre d'une transaction entre les intervenants du marché dans des conditions de concurrence normale à la date de l'évaluation, diminué des coûts de sortie. Si la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les pertes de valeur de l'actif ou des UGT sont d'abord affectées au goodwill, au besoin, ensuite au prorata de l'actif et des actifs de l'UGT, sans diminuer la valeur comptable des actifs en deçà de la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité ou une valeur nulle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent comprendre des placements très liquides dont l'échéance ne dépassait pas trois mois à la date d'acquisition. Les paiements à percevoir des institutions financières relativement aux transactions réglées par carte de débit ou de crédit sont traités dans un délai de un jour ouvrable et sont, par conséquent, classés à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks du centre de distribution, des carrefours logistiques, des entrepôts et des magasins de la Société sont composés de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Le coût des stocks est d'abord établi selon la méthode du coût moyen pondéré, avant d'être transféré aux magasins, où il est par la suite comptabilisé selon la méthode de l'inventaire au prix de détail. Le coût des stocks tient compte des sommes versées aux fournisseurs, des taxes et des frais de transport jusqu'aux entrepôts, des coûts directs d'entreposage et de distribution aux magasins et de réception en magasin, ainsi que des profits et pertes liés à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie des achats de marchandises.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Dettes d'exploitation et charges à payer

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont les obligations de payer les marchandises reçues de fournisseurs ou les services rendus par les employés et les fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation et charges à payer sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'au plus un an. Autrement, elles sont présentées dans les passifs non courants.

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La Société ne comptabilise pas de provision au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge de désactualisation dans les coûts de financement nets, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction du produit de l'émission, après impôt.

Lorsque la Société rachète des actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la portion du prix payé pour les actions ordinaires qui correspond à la valeur comptable de ces actions est portée en réduction du capital-actions. La portion du prix payé excédant la valeur comptable des actions est portée en réduction des résultats non distribués. L'impôt sur les rachats d'actions est compris dans le prix payé pour les actions ordinaires. Comme le prix payé pour chaque action ordinaire dépasse sa valeur comptable, les capitaux propres de la Société pourraient afficher une position déficitaire.

Actions propres

La Société a mis en place une fiducie pour le régime de prestations aux employés afin de faciliter la possession et l'administration des actions ordinaires pouvant être rachetées de temps à autre pour couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement. Les actions rachetées sont détenues en fiducie en tant qu'actions propres et sont comptabilisées à titre de réduction des capitaux propres, au coût d'acquisition, jusqu'à ce qu'elles soient remises en circulation au moment du règlement des unités d'actions liées au rendement (« UAR »).

Dividendes déclarés

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées à titre de passif dans les états financiers consolidés de la Société de la période au cours de laquelle les dividendes sont déclarés par le conseil d'administration.

Avantages du personnel à court terme

Les passifs découlant des régimes d'attribution de primes sont comptabilisés selon une formule qui tient compte du rendement et de la contribution de chaque employé à la rentabilité de la Société.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat net, sauf s'il est lié à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans de tels cas, l'impôt est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée selon les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture compte tenu des ajustements de l'impôt à payer relativement aux exercices précédents, le cas échéant.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, le passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif par suite d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de sa réalisation, n'a d'incidence ni sur la comptabilisation ni sur le résultat net imposable. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'imposition et de la réglementation fiscale qui a été adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable, auquel les différences temporaires pourront être associées, sera disponible.

En décembre 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a introduit un taux d'imposition minimum de 15,0 % pour les multinationales (le « Pilier 2 ») sur les revenus qu'elles génèrent dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités, et ce pilier a depuis été adopté au Canada. En raison de la transaction visant TRS, la Société est assujettie aux règles du Pilier 2 et s'est prévaluée de l'exemption temporaire obligatoire relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé liés aux impôts découlant des règles du Pilier 2 et n'a donc pas comptabilisé les actifs et les passifs d'impôt différé qui auraient découlé de cette réglementation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler le montant net.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au client. L'application de la norme repose sur un modèle de comptabilisation en cinq étapes : 1) identification du contrat conclu avec le client; 2) identification des obligations de prestation distinctes prévues au contrat; 3) détermination du prix de transaction; 4) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation distinctes; et 5) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies. La grande majorité des produits des activités ordinaires de la Société provient des ventes de marchandises qui sont comptabilisées à un moment précis. Les ventes de marchandises inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global sont comptabilisées par la Société au moment où le contrôle des produits est transféré, ce qui survient lorsque le client effectue le paiement et prend possession de la marchandise et que toutes les obligations sont remplies. Pour les marchandises expédiées, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'elles quittent le port; pour les services, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, soit à un moment précis ou progressivement.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Vente des marchandises

La comptabilisation des produits des activités ordinaires au niveau des magasins a lieu au moment où le client paie la marchandise et en prend possession. Pour les magasins qui exercent leurs activités au Canada, toutes les ventes sont fermes, et les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des taxes de vente. Pour les magasins qui exercent leurs activités en Australie, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite de l'escompte, des retours et des taxes de vente. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et les produits des activités ordinaires s'y rattachant sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Montants bruts et montants nets

La Société peut conclure des ententes en vue de la vente de produits à des clients. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend le coût des stocks achetés, les frais de transport, les frais d'entreposage et de distribution, les frais de réception en magasin, les frais d'occupation des magasins, des entrepôts, du centre de distribution et des carrefours logistiques, de même que la partie efficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie admissibles liées à l'achat de stocks.

Ristournes accordées par les fournisseurs

La Société inscrit les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume des achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en réduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus figurant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Le poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » comprend les salaires et les avantages du personnel des magasins et du siège social, les frais de réparation et d'entretien, les honoraires professionnels, les fournitures des magasins ainsi que les frais connexes.

Résultat par action ordinaire

Le résultat par action ordinaire est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé selon la méthode du rachat d'actions, laquelle permet d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Selon cette méthode, les instruments ayant un effet dilutif sont considérés comme ayant été exercés au début de l'exercice, ou au moment de l'émission si cette date est ultérieure, et le produit reçu est considéré comme ayant été affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen de l'exercice.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Rémunération fondée sur des actions

Le régime incitatif à long terme (« RILT ») de la Société est composé d'options sur actions et d'UAR, qui peuvent être attribuées annuellement. Les attributions aux termes du RILT sont effectuées de sorte qu'en tout temps les UAR représentent au moins 50 % de la valeur en dollars cible des attributions aux termes du RILT, la tranche résiduelle étant imputée aux options sur actions. La Société attribue également des unités d'actions différées (« UAD ») aux administrateurs non dirigeants aux termes de son régime d'UAD.

Options sur actions

La Société a mis sur pied un régime d'options à l'intention de la direction en vertu duquel ses dirigeants et employés peuvent recevoir des options visant l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires de la Société. Les options sur actions aux termes du régime sont attribuées selon une période de service (ou conditions de service), où les droits sont acquis en tranches sur une période de cinq ans à raison de 20 % par année à l'anniversaire de leur date d'attribution et leur durée de vie ne peut dépasser 10 ans. La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options sur actions attribuées selon la juste valeur de ces options à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits relatifs à chaque tranche (acquisition graduelle).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'options dont les droits devraient être acquis et comptabilise l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global et inscrit un ajustement correspondant au surplus d'apport.

Lorsque les porteurs d'options exercent leurs options, la trésorerie versée pour les actions émises est créditée au capital-actions (à la valeur nominale), avec la charge de rémunération connexe.

Unités d'actions liées au rendement

Les attributions d'UAR sont des opérations réglées en titres de capitaux propres pour lesquelles la charge de rémunération est évaluée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de rendement associée de trois ans, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Les UAR sont acquises et réglées en totalité à la fin de la période de trois ans, sous réserve du niveau d'atteinte des objectifs de rendement établis au moment de l'attribution par le conseil d'administration. Les versements vont de 0 % à 200 % selon le rendement à la fin de la période de rendement de trois ans.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Unités d'actions différées

Une UAD est une unité fictive dont la valeur est équivalente à celle d'une action de la Société. Conformément au régime d'UAD, les administrateurs non dirigeants reçoivent une rémunération annuelle en titres de capitaux propres prenant la forme d'UAD le premier jour de chaque exercice. Les droits rattachés aux UAD qui composent la rémunération annuelle en titres de capitaux propres sont acquis au premier anniversaire de leur date d'attribution, ainsi que les UAD supplémentaires créditées à titre d'équivalents de dividendes à l'égard de ces UAD annuelles. En plus de leur rémunération annuelle fondée sur des titres de capitaux propres, les administrateurs non dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération en trésorerie, versée chaque trimestre, sous forme d'UAD. Les droits sur les UAD portées au crédit du compte théorique d'un administrateur qui a choisi de recevoir la totalité ou une partie de la rémunération en trésorerie sous forme d'UAD sont acquis immédiatement.

Les UAD sont réglées au moment de la démission d'un administrateur, sous forme soit de montant forfaitaire payé en trésorerie soit d'actions ordinaires qui seront acquises sur le marché libre par la Société, à son entière discrétion. La Société comptabilise le régime d'UAD comme une attribution réglée en trésorerie, pour laquelle le passif est ajusté périodiquement pour tenir compte des variations de la valeur de marché des actions de la Société.

La Société conclut également des transactions liées à des dérivés sur actions pour couvrir une partie du risque de prix associé au régime d'UAD et n'applique pas la comptabilité de couverture.

Contrats de location

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, la Société apprécie si un contrat est ou contient un contrat de location au moment de la passation du contrat. La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour tous les contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, à l'exception des contrats de location à court terme (définis comme étant les contrats de location ayant une durée de 12 mois ou moins) et de certains contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. Dans le cas de ces contrats, la Société comptabilise les paiements de loyers à titre de frais d'occupation de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat, si ce taux peut être facilement déterminé, ou du taux d'emprunt marginal de la Société.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les suivants :

- les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, s'il y a lieu;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels sont initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat.

L'obligation locative est présentée sous un poste distinct à l'état consolidé de la situation financière.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée en augmentant la valeur comptable pour tenir compte des intérêts sur l'obligation locative (au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour tenir compte des paiements de loyers versés.

3 Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La Société réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant aux actifs au titre de droits d'utilisation connexes) dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Il y a eu un changement dans la durée du contrat de location, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Il y a eu un changement dans les paiements de loyers en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation qui avait été utilisé initialement pour déterminer l'obligation (sauf si le changement dans les paiements de loyers est attribuable à une variation d'un taux d'intérêt variable, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé);
- Un contrat de location a été modifié et la modification du contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation tient compte de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date ainsi que des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ni dans celle des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements et sont inclus au poste « Coût des produits vendus » ou au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » à l'état consolidé du résultat net. Par mesure de simplification, IFRS 16 permet aux preneurs de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de comptabiliser plutôt chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. La Société a choisi de se prévaloir de cette mesure de simplification et considère donc les différentes composantes identifiées d'un contrat de location comme une seule composante de nature locative.

Au Canada, les baux des magasins ont généralement une durée initiale d'environ 10 ans et peuvent comporter une ou plusieurs options de renouvellement pour des périodes additionnelles par la suite. En Australie, les baux des magasins ont en général une durée plus courte qu'au Canada et peuvent comporter des options de renouvellement. Ces options visent à maximiser la souplesse opérationnelle en matière de gestion des contrats. Les options de prorogation sont établies à un tarif fixe ou à la juste valeur de marché et elles ne peuvent être exercées que par la Société. Certains contrats de location exigent des paiements supplémentaires liés aux indices de prix locaux, aux ventes du magasin loué ou au remboursement des impôts fonciers et des frais d'assurance engagés par le bailleur.

4 Nouvelles normes comptables

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), afin d'assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires. La norme, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi que des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les mesures de performance définies par la direction soient expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris pour les états financiers intermédiaires, et elle doit être appliquée rétrospectivement. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, et l'adoption aura lieu dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la période de 13 semaines qui sera close le 2 mai 2027.

Un certain nombre d'autres nouvelles normes et de modifications de normes et d'interprétations étaient applicables au cours de l'exercice considéré ou par la suite. Aucune de ces nouvelles normes ou modifications de normes et d'interprétations n'a eu ou ne devrait avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

5 Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. La précision des estimations de la Société est tributaire de nombreux facteurs dont certains sont indépendants de sa volonté, notamment l'évolution de la conjoncture économique.

Les paragraphes qui suivent portent sur les principaux jugements et estimations comptables que la Société a formulés pour préparer les états financiers consolidés.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, qui exige que la Société fasse des estimations importantes et exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge. Ces estimations comprennent la sélection de la technique d'évaluation appropriée et la détermination des hypothèses clés, y compris les données du marché et l'évaluation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles acquises. Toute modification à ces estimations ou à ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants comptabilisés au titre de l'actif net, ce qui aurait un effet sur la valeur comptable du goodwill.

5 Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks en magasin sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé au moyen de la méthode de l'inventaire au prix de détail. Selon cette méthode, la valeur des stocks est convertie au coût en appliquant un ratio du coût sur le prix de vente moyen. Les stocks au centre de distribution, aux carrefours logistiques ou dans les entrepôts et les stocks en transit en provenance des fournisseurs sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon le coût moyen pondéré.

La Société estime sa provision pour stocks en utilisant des facteurs tels que la quantité de produits à rotation lente en stock, les statistiques historiques en matière de démarque, les plans de merchandising futurs et les freintes de stocks. Les variations de la provision pour stocks, et en particulier les freintes de stocks, peuvent avoir une incidence significative sur les résultats de la Société.

Durée des contrats de location

Pour déterminer la durée des contrats de location, la direction prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prorogation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Les options de prorogation sont prises en compte dans la détermination de la durée des contrats de location uniquement si la Société a la certitude raisonnable que l'option de prorogation sera exercée. La Société réapprécie si elle a la certitude raisonnable d'exercer une option de prorogation ou une option de résiliation s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui influe sur cette appréciation et qui dépend de sa volonté. Selon IFRS 16, la durée du contrat de location influe sur l'évaluation des obligations locatives à la date de début ainsi que sur le taux d'emprunt marginal.

6 Regroupement d'entreprises

Le 21 juillet 2025, la Société a, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, Dollarama International, réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de TRS (la « transaction visant TRS »), en vertu d'un plan d'arrangement australien conforme à la convention de mise en œuvre du plan conclue le 26 mars 2025.

Au 1^{er} février 2026, la répartition du prix d'achat demeurerait provisoire et pourrait être ajustée au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation commence à la date d'acquisition et se termine à la première des dates suivantes : i) la date à laquelle la Société obtient toute l'information sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou ii) un an suivant la date d'acquisition. Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a révisé la répartition du prix d'achat afin de refléter les nouvelles informations concernant les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants initialement comptabilisés dans les états financiers.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Regroupement d'entreprises (suite)

La contrepartie totale transférée et la juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs pris en charge au 21 juillet 2025, et mises à jour le 1^{er} février 2026, sont présentées ci-dessous :

	21 juillet 2025 – Données provisoires \$	Ajustements \$	21 juillet 2025 – Données mises à jour \$
Contrepartie totale			
Contrepartie en trésorerie	205 098	-	205 098
Règlement du contrat de couverture conditionnel à la réalisation de la transaction	2 169	-	2 169
Droits liés à la performance	1 531	-	1 531
	208 798	-	208 798
Actifs identifiables acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 436	-	25 436
Créances	2 313	(1 322)	991
Charges payées d'avance	2 611	-	2 611
Stocks	127 801	-	127 801
Actifs au titre de droits d'utilisation	213 752	1 322	215 074
Immobilisations corporelles	78 528	(12 384)	66 144
Impôt différé	17 594	3 715	21 309
	468 035	(8 669)	459 366
Passifs pris en charge			
Dettes d'exploitation et charges à payer	75 477	(893)	74 584
Instruments financiers dérivés	628	-	628
Impôt sur le résultat à payer	3 834	-	3 834
Provisions non courantes et autres passifs	3 845	-	3 845
Obligations locatives	237 324	-	237 324
	321 108	(893)	320 215
Goodwill¹⁾	61 871	7 776	69 647

¹⁾ Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible fiscalement.

Contrepartie totale

La Société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de TRS le 21 juillet 2025 pour une contrepartie totale de 208 798 \$. Conformément aux modalités de la convention de mise en œuvre du plan conclue le 26 mars 2025, la contrepartie totale correspond au prix d'achat convenu de 6,68 \$ AU par action ordinaire, moins le montant d'un dividende spécial entièrement exonéré d'impôt de 0,77 \$ AU par action ordinaire versé par TRS le 13 juillet 2025 et comprend des droits liés à la performance d'un montant total de 1 712 \$ AU (1 531 \$). Parallèlement à la clôture de la transaction visant TRS, la Société a aussi réglé son contrat de couverture conditionnel à la réalisation de la transaction, établi afin d'atténuer le risque lié aux fluctuations du dollar australien à un taux de 0,9040 \$ pour 1,00 \$ AU, ce qui a entraîné une perte cumulée de 2 169 \$ incluse dans la contrepartie totale transférée.

6 Regroupement d'entreprises (suite)

Actifs identifiables acquis et passifs pris en charge

Stocks

Les stocks ont été comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date d'évaluation, établie au moyen de la méthode du coût de remplacement. Selon cette méthode, le coût de remplacement d'éléments individuels est déterminé à partir des coûts directs des matériaux et de la main-d'œuvre engagés aux fins de l'achat, de la réception et de la manipulation des stocks, puis ajusté afin de refléter les stocks à rotation lente, désuets ou excédentaires. Cette méthode d'évaluation est communément utilisée dans le secteur de la vente au détail lorsque les stocks peuvent être facilement remplacés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur juste valeur estimée à la date d'évaluation, établie au moyen de la méthode du coût de remplacement après amortissement. Cette méthode d'évaluation est basée sur le principe de substitution et suppose que, pour acquérir un actif tangible, un investisseur prudent ne paierait pas plus que le coût de reproduction de cet actif ou le coût de remplacement par une unité identique ou semblable d'utilité égale.

Actifs au titre des droits d'utilisation et obligations locatives

Les actifs au titre des droits d'utilisation et les obligations locatives ont été évalués à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers de l'entreprise acquise à son taux d'emprunt marginal à la date d'évaluation.

Goodwill

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est attribuable à l'effectif de l'entreprise acquise et aux synergies prévues au sein de la Société après l'acquisition.

Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Entre le 22 juillet 2025 et le 1^{er} février 2026, Dollarama Australia a enregistré des ventes d'un montant de 454 827 \$ et une perte nette de 245 \$. Sur une base pro forma, si l'acquisition avait eu lieu le 3 février 2025, soit à l'ouverture de l'exercice considéré, les ventes et le résultat net de la Société se seraient établis à environ 7 628 850 \$ et 1 300 106 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026. Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 7 206 \$ dans le cadre de la transaction visant TRS, comptabilisés au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins ».

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Trésorerie	262 630	75 599
Équivalents de trésorerie	68 939	47 086
	331 569	122 685

8 Contrats de location

En date du 1^{er} février 2026, la Société était propriétaire de quatre magasins, d'un centre de distribution et d'un entrepôt. Elle louait également 1 687 magasins, un édifice corporatif et six entrepôts au Canada ainsi que 402 magasins, un édifice corporatif et trois carrefours logistiques en Australie. Le tableau suivant présente le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 109 445	1 788 550
Ajouts provenant d'un regroupement d'entreprises	215 074	-
Ajouts	379 792	590 609
Coûts directs initiaux	6 554	-
Résiliations et autres ajustements	2 089	(871)
Dotation à l'amortissement	(328 771)	(268 843)
Écarts de conversion	13 026	-
Solde à la fin de l'exercice	2 397 209	2 109 445

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 426 977	2 069 229
Ajouts provenant d'un regroupement d'entreprises	237 324	-
Ajouts	379 792	590 609
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	99 087	86 730
Sorties et autres ajustements	3 225	(1 762)
Paiement net d'obligations locatives	(390 333)	(317 829)
Écarts de conversion	14 401	-
Solde à la fin de l'exercice	2 770 473	2 426 977
Partie courante	377 743	278 705
Partie non courante	2 392 730	2 148 272

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Contrats de location (suite)

Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a passé en charges des paiements de loyers variables de 155 527 \$ (131 405 \$ au 2 février 2025) et des paiements de loyers de 16 921 \$ (8 431 \$ au 2 février 2025) liés à des contrats de location à court terme pour lesquels les paiements n'étaient pas inclus dans les obligations locatives. Pour l'exercice à l'étude, l'incidence financière de la révision des durées des contrats de location pour rendre compte de l'exercice d'options de prorogation s'est traduite par une augmentation des obligations locatives comptabilisées de 44 249 \$ (34 950 \$ au 2 février 2025). Au 1^{er} février 2026, la Société avait des paiements de loyers minimums futurs non actualisés de 214 560 \$ (161 117 \$ au 2 février 2025) pour les contrats de location faisant l'objet d'un engagement, mais n'ayant pas encore débuté.

9 Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles et toitures	Matériel des magasins et des entrepôts	Matériel infor- matique	Véhicules	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût								
Solde au 2 février 2025	218 272	95 365	838 289	106 477	6 988	691 057	-	1 956 448
Ajouts provenant d'un regroupement d'entreprises	-	-	31 087	3 204	2	31 851	-	66 144
Ajouts	86	273	63 807	28 639	3 686	97 871	54 385	248 747
Cessions	-	-	(109)	(2)	(2 128)	(3 199)	-	(5 438)
Écarts de conversion	-	-	3 150	150	-	2 128	-	5 428
Solde au 1 ^{er} février 2026	218 358	95 638	936 224	138 468	8 548	819 708	54 385	2 271 329
Cumul des amortissements								
Solde au 2 février 2025	-	15 871	480 604	77 995	2 700	332 888	-	910 058
Dotation à l'amortissement	-	2 236	56 881	13 468	1 326	30 895	-	104 806
Cessions	-	-	(3)	-	(1 508)	(2 004)	-	(3 515)
Écarts de conversion	-	-	650	187	-	644	-	1 481
Solde au 1 ^{er} février 2026	-	18 107	538 132	91 650	2 518	362 423	-	1 012 830
Valeur comptable nette								
Solde au 2 février 2026	218 358	77 531	398 092	46 818	6 030	457 285	54 385	1 258 499
Coût								
Solde au 28 janvier 2024	160 254	89 699	778 538	95 693	6 587	618 500	-	1 749 271
Ajouts	58 018	5 666	60 760	10 784	2 105	75 495	-	212 828
Cessions	-	-	(1 009)	-	(1 704)	(2 938)	-	(5 651)
Solde au 28 janvier 2025	218 272	95 365	838 289	106 477	6 988	691 057	-	1 956 448
Cumul des amortissements								
Solde au 28 janvier 2024	-	13 469	424 029	67 003	2 672	291 104	-	798 277
Dotation à l'amortissement	-	2 402	57 524	10 992	1 304	44 016	-	116 238
Cessions	-	-	(949)	-	(1 276)	(2 232)	-	(4 457)
Solde au 2 février 2025	-	15 871	480 604	77 995	2 700	332 888	-	910 058
Valeur comptable nette								
Solde au 2 février 2025	218 272	79 494	357 685	28 482	4 288	358 169	-	1 046 390

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Immobilisations corporelles (suite)

Au 1^{er} février 2026, la Société avait des engagements en capital aux fins d'acquisition d'immobilisations corporelles de 82 386 \$ (néant au 2 février 2025), principalement liés à la construction du carrefour logistique dans l'Ouest.

10 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Logiciels \$	Appellation commerciale ¹⁾ \$	Total des immobilisations incorporelles \$	Goodwill \$
Coût				
Solde au 2 février 2025	260 489	108 200	368 689	727 782
Ajouts provenant d'un regroupement d'entreprises	-	-	-	69 647
Ajouts	24 034	-	24 034	-
Écarts de conversion	-	-	-	4 280
Solde au 1 ^{er} février 2026	284 523	108 200	392 723	801 709
Cumul des amortissements				
Solde au 2 février 2025	188 000	-	188 000	-
Dotation à l'amortissement	26 442	-	26 442	-
Solde au 1 ^{er} février 2026	214 442	-	214 442	-
Valeur comptable nette				
Solde au 1 ^{er} février 2026	70 081	108 200	178 281	801 709
Coût				
Solde au 28 janvier 2024	221 785	108 200	329 985	727 782
Ajouts	39 121	-	39 121	-
Cession	(417)	-	(417)	-
Solde au 2 février 2025	260 489	108 200	368 689	727 782
Cumul des amortissements				
Solde au 28 janvier 2024	162 150	-	162 150	-
Dotation à l'amortissement	26 070	-	26 070	-
Cession	(220)	-	(220)	-
Solde au 2 février 2025	188 000	-	188 000	-
Valeur comptable nette				
Solde au 2 février 2025	72 489	108 200	180 689	727 782

¹⁾ Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

a) Participations dans des partenariats

Le 11 juin 2024, la Société a acquis une participation additionnelle de 10,0 % (la « transaction visant Dollarcity ») dans CARS, faisant passer sa participation totale de 50,1 % à 60,1 %. La transaction comprend aussi la création d'ICM, dans laquelle la Société possède indirectement une participation de 80,05 %, comme société mère des entités créées afin de soutenir l'expansion de Dollarcity au Mexique.

La contrepartie de l'acquisition a été réglée au moyen de l'émission de 6 060 478 actions ordinaires de la Société, représentant une contrepartie totale de 553 587 \$ US (761 681 \$) basée sur le cours des actions ordinaires de Dollarama à la clôture de la séance à la TSX, le 11 juin 2024, dont une tranche de 58 700 \$ US (80 765 \$) a été attribuée à l'option d'achat (définie ci-après), ce qui correspond à la juste valeur à la date de transaction, et une tranche de 494 887 \$ US (680 916 \$) a été attribuée à la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la valeur comptable des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	CARS	
	1 ^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 131 650	319 353
Coût d'acquisition	-	680 916
Coût de transaction	-	5 402
Participation nette	7 190	4 419
Quote-part du résultat net ¹⁾	204 557	129 905
Quote-part des autres éléments du résultat global ¹⁾	31 586	(23 480)
Distributions	(51 934)	(54 620)
Écarts de conversion	(76 091)	69 755
Solde à la fin de l'exercice	1 246 958	1 131 650

¹⁾ La quote-part revenant à la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de CARS était de 50,1 % pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 10 juin 2024 et de 60,1 % pour la période du 11 juin 2024 au 31 décembre 2024.

	ICM	
	1 ^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	-
Apport de capital	49 960	-
Quote-part de la perte nette	(13 021)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global	1 887	-
Écarts de conversion	(679)	-
Solde à la fin de l'exercice	38 147	-

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées, qui reflètent les montants présentés dans les états financiers de CARS et d'ICM, modifiés pour tenir compte des ajustements apportés par la Société lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence, y compris les ajustements de juste valeur et les modifications au titre des différences de méthodes comptables, ainsi qu'un rapprochement de cette information avec la valeur comptable des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de la Société aux dates indiquées ci-dessous :

	CARS	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
État consolidé résumé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154 822	195 306
Autres actifs courants	672 397	427 890
Actifs non courants	1 217 802	1 017 918
Total des actifs	2 045 021	1 641 114
Passifs financiers courants, compte non tenu des dettes d'exploitation, des autres montants à payer et des provisions	155 253	178 365
Autres passifs courants	290 939	336 761
	446 192	515 126
Passifs financiers non courants, compte non tenu des dettes d'exploitation, des autres montants à payer et des provisions	766 294	569 212
Autres passifs non courants	791	676
Total des passifs	1 213 277	1 085 014
Actif net	831 744	556 100
Quote-part de Dollarama (%)	60,1 %	60,1 %
Quote-part de Dollarama dans l'actif net de CARS	499 878	334 216
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables	747 080	797 434
Valeur comptable de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1 246 958	1 131 650
États consolidés résumés du résultat net		
Ventes	2 122 125	1 753 232
Résultat net	340 361	234 063
Autres éléments du résultat global	52 556	(40 644)
Résultat global total	392 917	193 419
Quote-part du résultat net ¹⁾	204 557	129 905
Quote-part des autres éléments du résultat global ¹⁾	31 586	(23 480)
Quote-part du résultat global total	236 143	106 425

¹⁾ La quote-part revenant à la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de CARS était de 50,1 % pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 10 juin 2024 et de 60,1 % pour la période du 11 juin 2024 au 31 décembre 2024.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (suite)

	ICM	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
État consolidé résumé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 427	-
Autres actifs courants	45 609	-
Actifs non courants	53 569	-
Total de l'actif	102 605	-
Passifs financiers courants, compte non tenu des dettes d'exploitation, des autres montants à payer et des provisions	569	-
Autres passifs courants	46 308	-
	46 877	-
Passifs financiers non courants, compte non tenu des dettes d'exploitation, des autres montants à payer et des provisions	8 074	-
Autres passifs non courants	-	-
Total du passif	54 951	-
Actif net	47 654	-
Quote-part de Dollarama (%)	80,05 %	-
Quote-part de Dollarama dans l'actif net d'ICM	38 147	-
Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables	-	-
Valeur comptable de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	38 147	-
États consolidés résumés du résultat net		
Ventes	6 785	-
Perte nette	(16 266)	-
Autres éléments du résultat global	2 357	-
Total du résultat global	(13 909)	-
Quote-part de la perte nette	(13 021)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global	1 887	-
Quote-part du résultat global total	(11 134)	-

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (suite)

b) Dérivé sur participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, la Société a obtenu l'option (l'« option d'achat ») d'acquérir des actionnaires fondateurs de Dollarcity, à tout moment au plus tard le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS et une participation correspondante de 4,945 % dans ICM. L'option d'achat est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net et est classée à titre d'instrument financier de niveau 3. La juste valeur de l'option a été déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte-Carlo.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur de l'option d'achat pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	85 356	-
Juste valeur initiale	-	80 765
Profit latent	10 348	-
Écarts de conversion	(5 858)	4 591
Solde à la fin de l'exercice	<u>89 846</u>	<u>85 356</u>

12 Dettes d'exploitation et charges à payer

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Dettes fournisseurs	126 761	117 414
Montant à payer au titre des avantages du personnel	128 551	100 810
Stocks en transit	49 692	44 676
Taxes de vente à payer	22 245	4 004
Loyers à payer et autres charges	134 517	87 996
	<u>461 766</u>	<u>354 900</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Dette

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :	1 ^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 16 décembre 2030 (les « billets à taux fixe à 3,850 % »)	600 000	-
Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % »)	450 000	450 000
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % »)	-	250 000
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 300 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la convention de crédit (telle qu'elle est définie ci-après)	(7 992)	(7 092)
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe	20 837	22 330
Ententes de financement à long terme	3 465	5 080
Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	8 811	12 361
	2 625 121	2 282 679
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe, les ententes de financement à long terme et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 52 semaines, le cas échéant)	(398 275)	(273 771)
	2 226 846	2 008 908

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	1 ^{er} février 2026		2 février 2025	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 3,850 %	600 319	607 116	-	-
Billets à taux fixe à 5,165 %	454 823	478 751	454 771	480 443
Billets à taux fixe à 2,443 %	374 860	365 606	374 646	359 258
Billets à taux fixe à 5,533 %	507 544	528 830	507 822	534 915
Billets à taux fixe à 1,505 %	301 257	294 495	301 029	287 922
Billets à taux fixe à 1,871 %	375 342	374 048	375 018	368 996
Billets à taux fixe à 5,084 %	-	-	253 171	253 220
	2 614 145	2 648 846	2 266 457	2 284 754

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Dette (suite)

Billets à taux fixe

Le 16 juin 2025, la Société a émis les billets à taux fixe à 3,850 % dans le cadre d'un placement privé au Canada en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,850 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 600 000 \$ et portent intérêt au taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels le 16 juin et le 16 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance, le 16 décembre 2030. Les billets à taux fixe à 3,850 % se sont vu attribuer par DBRS Limited une note de BBB+ (élevé), avec tendance stable, en hausse par rapport à BBB auparavant.

Convention de crédit

Le 27 juin 2025, la Société a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour avec les prêteurs qui y sont parties notamment pour i) proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables, de façon à ce que la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2029 au 27 juin 2030, la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028, la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028 et la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300 000 \$ soit prorogée du 27 juin 2025 au 26 juin 2026 et ii) permettre des prélèvements en vertu de cette convention en dollars australiens, dont les intérêts sont calculés selon le taux de référence de swaps d'acceptations bancaires australien en vigueur, majoré de la marge applicable.

Le 22 décembre 2025, la Société et Dollarama Australia ont conclu une cinquième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention de crédit ») avec les prêteurs qui y sont parties afin, entre autres, i) d'inclure une nouvelle facilité E, échéant le 22 décembre 2026, d'un montant de 75 000 \$ AU (71 093 \$) et ii) d'ajouter Dollarama Australia à titre d'emprunteur aux fins de la facilité E. De manière concomitante à l'entrée en vigueur de la convention de crédit, Dollarama Australia a effectué un prélèvement sur la facilité E, dont le produit a été affecté au remboursement intégral de ses facilités de crédit australiennes existantes.

Aux termes de la convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible maximal aux termes des facilités (autres que la facilité E), y compris les engagements existants (excluant les engagements liés à la facilité E), à 1 500 000 \$. La convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a l'option d'emprunter en dollars canadiens, australiens ou américains en vertu de la convention de crédit, sauf pour la facilité E dont les tirages sont limités aux dollars australiens.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Dette (suite)

La convention de crédit est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société et Dollarama Australia, les « parties garantissant l'emprunt »). La Société et Dollarama Australia sont solidairement responsables de leurs obligations respectives en vertu de la convention de crédit. La convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La convention de crédit limite également la capacité des parties garantissant l'emprunt, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025, aucun montant n'était en cours aux termes de la convention de crédit, et un montant de 1 118 751 \$ (1 048 627 \$ au 2 février 2025) était disponible aux termes de la convention de crédit, y compris des lettres de crédit émises pour l'achat de stocks totalisant 2 342 \$ (1 373 \$ au 2 février 2025). Au 1^{er} février 2026, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la convention de crédit.

Programme de billets de trésorerie aux États-Unis

Aux termes de son programme de billets de trésorerie aux États-Unis (le « programme de billets de trésorerie aux États-Unis »), la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 700 000 \$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La convention de crédit de la Société sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains émis en vertu du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025, aucun montant n'était en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Capitaux propres

a) Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juillet 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat de 2025-2026 », et collectivement avec l'offre de rachat de 2024-2025, l'« offre de rachat »). Dans le cadre de l'offre de rachat de 2025-2026, la Société pourrait racheter jusqu'à 13 865 588 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 30 juin 2025, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2025 au 6 juillet 2026. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat de 2025-2026 seront soit annulées soit placées en fiducie pour couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'UAR, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Le tableau suivant présente les actions rachetées aux fins d'annulation dans le cadre des programmes d'offre de rachat de la Société au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
Nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées dans le cadre de l'offre de rachat	4 426 267	8 119 971
Contrepartie en trésorerie versée, attribuée aux éléments suivants :		
Capital-actions	20 134 \$	33 742 \$
Résultats non distribués (Déficit) ¹⁾	830 103 \$	1 057 166 \$
Total	<u>850 237 \$</u>	<u>1 090 908 \$</u>

¹⁾ Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, comprend un montant de 16 019 \$ (22 694 \$ au 2 février 2025) relativement à l'impôt pour les rachats d'actions, dont un montant de 16 019 \$ (20 196 \$ au 2 février 2025) est inclus au poste « Impôt sur le résultat à payer ». Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, un montant de 20 196 \$ a été versé relativement à l'impôt pour les rachats d'actions (2 498 \$ au 2 février 2025).

Le tableau suivant présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre de rachat de la Société et détenues dans la fiducie du régime de prestations aux employés afin de couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'UAR au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026		2 février 2025	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde au début de l'exercice	143 699	20 000	-	-
Acquisitions d'actions propres, déduction faite des dividendes	54 923	9 970	143 699	20 000
Règlements d'actions propres	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>198 622</u>	<u>29 970</u>	<u>143 699</u>	<u>20 000</u>

La fiducie du régime de prestations aux employés est considérée comme une entité structurée et est consolidée dans les états financiers de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Capitaux propres (suite)**b) Actions ordinaires autorisées**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires sont émises entièrement libérées et sans valeur nominale. Les variations du capital-actions de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	1^{er} février 2026		2 février 2025	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde au début de l'exercice	277 177 329	1 275 702	278 760 573	523 125
Annulation aux termes de l'offre de rachat	(4 426 267)	(20 134)	(8 119 971)	(33 742)
Émission d'actions ordinaires	178 320	11 182	6 536 727	786 319
Solde à la fin de l'exercice	272 929 382	1 266 750	277 177 329	1 275 702

c) Cumul des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le rapprochement des composantes du cumul des autres éléments du résultat global pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous :

	1^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice	106 139	34 731
Variation nette de la juste valeur des contrats de change à terme faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée	(48 470)	50 582
Dotation à l'amortissement des profits nets sur les contrats à terme sur obligations ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée	(4 735)	(4 826)
Écarts de conversion	(70 225)	76 436
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	33 473	(23 480)
Charge (produit) d'impôt applicable	14 264	(12 403)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'caimpôt	(75 693)	86 309
Transfert vers les stocks de pertes (profits) réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	3 035	(20 266)
Charge (produit) d'impôt applicable	(803)	5 365
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de l'exercice	32 678	106 139

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Capitaux propres (suite)

d) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente les dividendes comptabilisés comme des distributions aux porteurs d'actions ordinaires dans l'état consolidé des variations des capitaux propres de chaque trimestre des exercices clos le 1^{er} février 2026 et le 2 février 2025.

Trimestre clos le	4 mai 2025	3 août 2025	2 novembre 2025	1 ^{er} février 2026
Dividende déclaré	29 330 \$	29 327 \$	28 981 \$	28 941 \$
Dividende par action ordinaire	0,1058 \$	0,1058 \$	0,1058 \$	0,1058 \$
Date de déclaration	2 avril 2025	10 juin 2025	26 août 2025	10 décembre 2025
Date de versement	9 mai 2025	8 août 2025	7 novembre 2025	6 février 2026
Trimestre clos le	28 avril 2024	28 juillet 2024	27 octobre 2024	2 février 2025
Dividende déclaré	25 640 \$	25 949 \$	25 828 \$	25 558 \$
Dividende par action ordinaire	0,0920 \$	0,0920 \$	0,0920 \$	0,0920 \$
Date de déclaration	3 avril 2024	11 juin 2024	10 septembre 2024	3 décembre 2024
Date de versement	3 mai 2024	2 août 2024	1 ^{er} novembre 2024	7 février 2025

15 Rémunération fondée sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement

Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 10 121 \$ pour les UAR (9 934 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2025). Les UAR en cours pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	1 ^{er} février 2026	2 février 2025
En cours au début de l'exercice	185 080	222 229
Attribuées	41 177	55 059
Réglées	(67 185)	(87 847)
Annulées	(236)	(4 361)
En cours à la fin de l'exercice	158 836	185 080

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Rémunération fondée sur des actions (suite)

b) Options sur actions

Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 5 902 \$ pour les options sur actions (5 573 \$ pour l'exercice clos le 2 février 2025). Le tableau suivant présente le rapprochement des options sur actions en cours et pouvant être exercées pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous.

	1 ^{er} février 2026		2 février 2025	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	1 776 283	60,92	2 115 097	52,73
Attribuées	143 872	154,55	166 670	111,69
Exercées	(178 320)	49,57	(476 249)	41,52
Annulées	(776)	117,60	(29 235)	74,16
En cours à la fin de l'exercice	1 741 059	69,79	1 776 283	60,92
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 179 996	53,86	1 056 815	49,94

Des informations concernant les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 1^{er} février 2026 sont présentées ci-après :

Fourchette de prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions pouvant être exercées		
	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
37,36 \$ - 42,49 \$	37	207 000	38,14	37	207 000	38,14
42,50 \$ - 47,34 \$	52	371 000	46,80	52	371 000	46,80
47,35 \$ - 53,88 \$	27	209 100	51,08	27	209 100	51,08
53,89 \$ - 65,15 \$	62	244 800	56,50	62	181 600	56,50
65,16 \$ - 86,85 \$	80	390 715	77,70	79	175 619	76,93
86,86 \$ - 189,18 \$	103	318 444	129,94	97	35 677	107,86
	64	1 741 059	69,79	52	1 179 996	53,86

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Rémunération fondée sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-après a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
Prix d'exercice par action	154,55 \$	111,69 \$
Rendement des dividendes	0,3 %	0,3 %
Taux d'intérêt sans risque	3,0 %	3,6 %
Durée prévue	6,0 ans	6,1 ans
Volatilité attendue	23,5 %	25,7 %
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions estimée à la date d'attribution	44,57 \$	35,68 \$

La durée prévue est estimée selon la moyenne de la période d'acquisition et de la durée contractuelle des options sur actions. La volatilité attendue est établie d'après l'observation hebdomadaire du cours des actions de la Société.

c) Unités d'actions différées

Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 1 507 \$ pour les UAD (1 510 \$ au 2 février 2025), qui tient compte de l'incidence des dérivés sur actions. Au 1^{er} février 2026, le passif lié aux UAD s'élevait à 36 222 \$ (26 934 \$ au 2 février 2025) et la valeur intrinsèque du passif lié aux prestations dont les droits sont acquis était de 35 080 \$ (25 910 \$ au 2 février 2025). Le tableau suivant présente le rapprochement des UAD en cours pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous.

	1^{er} février 2026	2 février 2025
En cours au début de l'exercice	187 246	174 544
Attribuées	10 152	12 702
En cours à la fin de l'exercice	197 398	187 246

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Impôt sur le résultat

a) Impôt sur le résultat

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	463 583	388 969
Produit d'impôt différé	(8 834)	(10 618)
Impôt sur le résultat	454 749	378 351

Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la charge d'impôt sur le résultat exigible relative au Pilier 2 s'est élevée à 27 229 \$ (néant au 2 février 2025) et a été comptabilisée au poste « Provisions non courantes et autres passifs » de l'état consolidé de la situation financière.

Le taux d'imposition effectif ne correspond pas au taux d'imposition combiné canadien fédéral-provincial prévu par la loi. Les états consolidés du résultat net et du résultat global comprennent des éléments non imposables ou non déductibles fiscalement et, par conséquent, la charge d'impôt sur le résultat ne reflète pas le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente le rapprochement du taux d'imposition effectif avec la charge d'impôt sur le résultat calculée en fonction du taux d'imposition prescrit pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après.

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Taux d'imposition combiné canadien fédéral-provincial prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition découlant de :		
Différences permanentes	(2,9) %	(2,1) %
Pilier 2	1,5 %	-
Produits tirés des licences et autres	0,7 %	0,1 %
Taux d'imposition effectif	25,8 %	24,5 %

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux moyen pondéré d'imposition du résultat annuel attendu pour l'exercice complet.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Impôt sur le résultat (suite)**b) Impôt différé**

L'impôt différé rend compte de l'incidence fiscale nette des différences temporaires entre la valeur des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé se présentent comme suit :

	1^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Provisions non déductibles	58 521	36 862
Obligations locatives	739 561	640 751
Instruments financiers dérivés	3 494	-
Actifs d'impôt différé	801 576	677 613
Immobilisations corporelles	739 329	658 473
Immobilisations incorporelles et goodwill	139 260	136 168
Instruments financiers dérivés	-	5 820
Passifs d'impôt différé	878 589	800 461
	77 013	122 848

Les variations des passifs d'impôt différé nets de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	1^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Passifs d'impôt différé nets au début de l'exercice	122 848	127 273
Produit d'impôt différé comptabilisé en résultat net	(8 834)	(10 618)
Actif d'impôt différé comptabilisé dans les regroupements d'entreprises	(21 309)	-
Impôt différé lié à la rémunération fondée sur des actions porté en déduction des capitaux propres	(2 088)	(1 464)
Charge (recouvrement) d'impôt différé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(12 208)	7 657
Écarts de conversion	(1 396)	-
Passifs d'impôt différé nets à la fin de l'exercice	77 013	122 848

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Instruments financiers

a) Catégories d'évaluation

Les actifs et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, pour les éléments couverts évalués à la juste valeur, qui indiquent si les variations de la juste valeur sont inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Ces catégories sont, pour les actifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global et, pour les passifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs pour chacune de ces catégories au :

	1^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Actifs		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	331 569	122 685
Créances	38 500	46 638
Distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	54 620
Total au coût amorti	<u>370 069</u>	<u>223 943</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments financiers dérivés ¹⁾	9 734	42 331
Dérivé sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	89 846	85 356
Total de la juste valeur par le biais du résultat net	<u>99 580</u>	<u>127 687</u>
Passifs		
Coût amorti		
Dettes d'exploitation et charges à payer ²⁾	431 764	344 238
Dividendes à verser	28 941	25 558
Obligations locatives	2 770 473	2 426 977
Provisions non courantes et autres passifs ³⁾	1 399	-
Dette à long terme	2 625 121	2 282 679
Total au coût amorti	<u>5 857 698</u>	<u>5 079 452</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments financiers dérivés ¹⁾	17 145	-

¹⁾ Ces dérivés font partie d'une relation de couverture efficace.

²⁾ Compte non tenu des dettes d'exploitation non contractuelles.

³⁾ Compte non tenu de l'impôt à payer relativement au Pilier 2 et à la provision pour remise en état.

Évaluation de la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers est présentée à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur ou au coût amorti selon les méthodes comptables appliquées par la Société. Les actifs et passifs financiers courants, qui incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les dettes d'exploitation et charges à payer et les dividendes à verser, se rapprochent de leur juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

17 Instruments financiers (suite)

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue ses instruments financiers comporte les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (tels que les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées de prix);

Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

b) Dérivés

Les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables. La Société dispose de conventions-cadres de compensation pour la très grande majorité des dérivés, mais aucun montant n'avait été compensé au 1^{er} février 2026 ou au 2 février 2025.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Instruments financiers (suite)

Le sommaire ci-après présente la valeur nominale contractuelle, le taux contractuel ou le taux d'intérêt moyen pondéré, selon le cas, le poste de l'état de la situation financière et la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025 :

	Valeur nominale contractuelle	Taux contractuel moyen pondéré	Poste de l'état de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif) (niveau 2)	Nature de la relation de couverture
Au 1^{er} février 2026					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	80 000 \$ US	1,35 CAD/USD	Actifs courants	815	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	81 000 \$ US	1,51 AUD/USD	Passifs courants	(5 871)	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	530 000 \$ US	1,37 CAD/USD	Passifs courants	(11 166)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>691 000 \$ US</u>			<u>(16 222)</u>	
Instruments de couverture des billets taux fixe-taux variable					
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	250 000 \$	CORRA	Actifs courants	8 919	Couverture de la juste valeur
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	75 000 \$	CORRA	Passifs courants	(108)	Couverture de la juste valeur
	<u>325 000 \$</u>			<u>8 811</u>	
Total				<u>(7 411)</u>	
Au 2 février 2025					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	581 000 \$ US	1,39 CAD/USD	Actifs courants	29 970	Couverture de flux de trésorerie
	<u>581 000 \$ US</u>			<u>29 970</u>	
Instruments de couverture des billets taux fixe-taux variable					
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	250 000 \$	CORRA	Actifs courants	12 361	Couverture de la juste valeur
	<u>250 000 \$</u>			<u>12 361</u>	
Total				<u>42 331</u>	

17 Instruments financiers (suite)

Les contrats de change à terme sont libellés dans la même devise que celle dans laquelle sont libellés les achats de stocks futurs hautement probables; par conséquent, le ratio de couverture est de 1:1.

Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, des profits liés à la juste valeur cumulés de 18 687 \$ (17 728 \$ au 2 février 2025) sur des contrats de change à terme en dollars américains comptabilisés dans la valeur comptable des stocks ont été reclassés hors des stocks et comptabilisés dans le coût des produits vendus à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Inefficacité de la couverture

La Société documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

L'efficacité de la couverture est déterminée dès l'origine de la relation de couverture et par des évaluations prospectives périodiques de l'efficacité pour s'assurer qu'il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises et les couvertures d'emprunts en dollars américains, la Société ou ses filiales concluent des relations de couverture lorsque les principales conditions de l'instrument de couverture correspondent exactement aux conditions de l'élément couvert. La Société effectue par conséquent une évaluation qualitative de l'efficacité.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises, l'inefficacité peut survenir si le moment de la transaction prévue change par rapport à l'estimation initiale ou si le risque de crédit de la Société ou de la contrepartie change. Dans le cas des couvertures d'emprunts en dollars américains, l'inefficacité peut survenir si les conditions de l'instrument de couverture sont différentes de celles de l'élément couvert.

c) Exposition au risque et gestion connexe

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la Société met l'accent sur le caractère imprévisible du marché des capitaux et vise à réduire au minimum ses incidences défavorables éventuelles sur la performance financière de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques.

La gestion du risque est exécutée par le service des finances dans le cadre de pratiques approuvées par le conseil d'administration. Le service des finances identifie, évalue et couvre les risques financiers selon les besoins de la Société. Le conseil d'administration établit un cadre de référence pour la gestion globale du risque qui touche à de nombreux secteurs de risque, notamment, sans s'y limiter, la gestion de son exposition au taux de change et aux taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts.

17 Instruments financiers (suite)

Risque de marché : Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'une exposition fluctuent en raison des variations des taux de change. La Société est exposé au risque de change qui découle des écarts entre les monnaies fonctionnelles de ses activités au Canada et en Australie et le dollar américain, et ce, principalement en raison des achats de marchandises en dollars américains.

Des contrats de change à terme sont conclus en vue de gérer le risque de fluctuations des devises associé aux achats prévus en dollars américains de marchandises vendues dans les magasins ainsi que la couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Ces contrats sont achetés à des fins de couverture des flux de trésorerie dans le cadre du processus de gestion des risques de la Société et sont désignés comme instruments de couverture des achats futurs de marchandises hautement probables et des billets de trésorerie américains (l'« élément couvert »). Selon la politique de la Société, les principales conditions des contrats à terme doivent correspondre aux éléments couverts.

Chaque date de clôture, la Société évalue l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie afin de s'assurer que la relation de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert demeure hautement efficace.

Les contrats de change à terme sont désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché et d'autres données observables. La Société désigne ses contrats de change à terme comme couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie) ou comme couvertures d'emprunts en dollars américains dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (couvertures de flux de trésorerie). La juste valeur de ces contrats est calculée à l'aide des taux de change à terme à la date de l'évaluation, la valeur résultante étant ramenée à la valeur actualisée, ou à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, des pertes liées à la juste valeur cumulées de 3 035 \$ (profits de 20 266 \$ au 2 février 2025) sur des contrats de change à terme ont été reclassées depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers la valeur comptable des stocks.

Les profits ou pertes liés à la juste valeur cumulés sont comptabilisés dans les stocks avant d'être reclassés dans le coût des produits vendus. Par conséquent, les ajustements sont effectués au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025, une variation de 10 % de la monnaie fonctionnelle des activités de la Société par rapport au dollar américain sur les comptes monétaires libellés en dollars américains, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence respective favorable ou défavorable d'environ 680 \$ et 1 465 \$ sur le résultat net.

17 Instruments financiers (suite)

Risque de marché : Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt de la Société découle de sa dette à long terme et de ses emprunts à court terme. La dette à long terme et les emprunts à court terme portant intérêt à des taux variables exposent les flux de trésorerie de la Société au risque de taux d'intérêt, et la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes expose la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur.

À l'occasion, la Société utilise des emprunts à taux variable pour financer une partie de ses activités d'exploitation et de ses dépenses d'investissement. Ces obligations exposent la Société au risque de variation de ses versements d'intérêts par suite de fluctuations des taux d'intérêt.

Sur une base trimestrielle, la Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt afin de déterminer la répartition optimale entre les emprunts à taux fixe et à taux variable. Elle simule différents scénarios, tenant compte des refinancements, du renouvellement des positions actuelles, d'autres sources de financement et des couvertures. En se fondant sur ces scénarios, la Société calcule l'incidence sur le résultat de variations données des taux d'intérêt.

Au 1^{er} février 2026, 100 % (100 % au 2 février 2025) de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe et aucun emprunt (aucun au 1^{er} février 2026) ne portait intérêt à taux variable.

La Société a également recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé à la variation de la juste valeur des divers billets à taux fixe par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. Aux termes de ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Une analyse par date d'échéance est fournie à la note 16 e).

Au 1^{er} février 2026, une variation de 100 points de base du taux CORRA, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence favorable ou défavorable d'environ 2 389 \$ sur le résultat net (1 838 \$ au 2 février 2025).

Risque de marché : Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent sous l'effet des variations des cours du marché. La Société utilise des dérivés sur actions à titre de couverture économique d'une partie du risque de prix associé au régime d'UAD, car les montants comptabilisés au titre des passifs connexes varient en fonction de la juste valeur des actions de la Société. Ces dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture aux fins de la comptabilité, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. Ces dérivés sont réglés au cours de chaque période de présentation de l'information financière.

17 Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que survienne une perte imprévue lorsqu'une tierce partie manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les contrats dérivés. La Société compense le risque de crédit en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès de grandes institutions financières auxquelles les agences de notation reconnues mondialement ont attribué une notation élevée.

La Société est exposée au risque de crédit sur les montants à recevoir des propriétaires au titre des allocations du locataire, les créances d'exploitation auprès de tiers, les distributions à recevoir et les autres créances des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour atténuer ce risque, la Société surveille le risque de crédit et peut retenir des paiements de compensation jusqu'à ce que ces montants soient entièrement reçus.

Aux fins du test de dépréciation des actifs financiers, la Société applique l'approche simplifiée prévue par IFRS 9 pour évaluer les pertes de crédit attendues, selon laquelle une correction de valeur pour pertes attendues sur la durée de vie est comptabilisée pour toutes les créances d'exploitation. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues comptabilisée au titre des créances n'était pas significative au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025.

La Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec de grandes institutions financières de catégorie investissement pour l'achat de ses contrats à terme en dollars américains ainsi que de ses swaps de taux d'intérêt, comme il est indiqué ci-dessus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Pour atténuer le risque de liquidité, la Société assure un suivi constant de sa dette, qui est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc.

La Société a pour objectif de conserver suffisamment de liquidités pour régler ses passifs financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance et de continuer de respecter les clauses restrictives de nature financière et non financière de la convention de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets à taux fixe. La Société gère le risque de liquidité par différents moyens, dont l'examen de ses soldes de trésorerie et des flux de trésorerie prévus tirés des activités d'exploitation et affectés aux dépenses d'investissement.

Au 1^{er} février 2026, la Société avait des billets à taux fixe en cours d'un montant en capital total de 2 600 000 \$ (2 250 000 \$ au 2 février 2025), et elle disposait de crédit autorisé et disponible de 1 118 751 \$ (1 048 627 \$ au 2 février 2025) aux termes de la convention de crédit, dont aucune tranche n'était réservée pour garantir les montants en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (se reporter à la note 13).

La direction estime qu'au 1^{er} février 2026 et au 2 février 2025, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette engagée de la Société, soit les billets à taux fixe, les emprunts sur la convention de crédit et les billets de trésorerie américains, était de 3,1 ans et de 3,3 ans, respectivement.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 1^{er} février 2026. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	431 764	-	-	-	431 764
Dividendes à verser	28 941	-	-	-	28 941
Obligations locatives ¹⁾	84 400	307 583	1 432 057	1 460 389	3 284 429
Provisions non courantes et autres passifs ²⁾	-	-	248	1 151	1 399
Ententes de financement à long terme	-	1 864	1 863	-	3 727
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 3,850 %	-	-	600 000	-	600 000
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	-	450 000	-	450 000
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	300 000	-	300 000
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	375 000	-	-	375 000
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 3,850 %	-	23 100	92 400	-	115 500
Billets à taux fixe à 5,165 %	11 621	11 621	81 349	-	104 591
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	9 161	22 903	-	32 064
Billets à taux fixe à 5,533 %	13 833	13 833	55 329	-	82 995
Billets à taux fixe à 1,505 %	2 258	2 258	4 514	-	9 030
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	3 508	-	-	3 508
	572 817	747 928	3 915 663	1 461 540	6 697 948

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

²⁾ Représentent les droits des employés.

d) Gestion du capital

La structure du capital de la Société est composée d'actions ordinaires, de billets à taux fixe, de la convention de crédit, des billets de trésorerie américains, d'options sur actions, des capitaux propres et du cumul des autres éléments du résultat global. La Société gère sa structure du capital et apporte des changements selon la conjoncture économique et les conditions touchant ses actifs.

La Société surveille son capital à l'aide de nombreuses mesures financières, notamment, sans s'y limiter, le ratio d'endettement, soit la dette nette ajustée (la somme de la dette à long terme et des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ajustée pour tenir compte des frais d'émission des titres de créance non amortis et de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt), divisé par le BAIIA consolidé (le résultat avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements).

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Instruments financiers (suite)

La gestion du capital de la Société vise les objectifs suivants :

- conserver une base de capital suffisamment élevée pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et soutenir le développement futur de la Société;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et qui protège la capacité de la Société d'honorer ses obligations financières;
- procurer des liquidités suffisantes pour soutenir la stratégie de croissance.

Dans le cadre de la gestion de la structure de son capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement sont pourvus au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation, des dépôts bancaires disponibles et, au besoin, d'emprunts bancaires, des billets de trésorerie américains et des émissions d'obligations. La gestion de la structure du capital peut exiger des ajustements pour appuyer la stratégie globale de l'entreprise ou pour l'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et du risque. Aux fins du maintien ou de l'ajustement de la structure de son capital, la Société peut : émettre des actions ou contracter de nouveaux emprunts; réduire le montant de la dette existante; racheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités; et ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

La Société doit respecter des clauses restrictives de nature financière aux termes de la convention de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets à taux fixe, qui font l'objet d'un calcul trimestriel. Ces clauses restrictives comprennent un ratio d'endettement et un ratio de couverture des intérêts. En date du 1^{er} février 2026, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.

18 Résultat par action ordinaire

a) De base

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	1^{er} février 2026	2 février 2025
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	1 309 438 \$	1 168 545 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (en milliers)	275 611	279 825
Résultat net de base par action ordinaire	4,75 \$	4,18 \$

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 Résultat par action ordinaire (suite)

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte d'une conversion présumée de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. La Société calcule, pour les options sur actions, sa seule catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives, le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le cours annuel moyen du marché pour les actions de la Société) compte tenu du prix d'exercice des options sur actions en cours. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options sur actions avaient été exercées, majoré de la charge de rémunération non comptabilisée, le cas échéant.

	1^{er} février 2026	2 février 2025
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	1 309 438 \$	1 168 545 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (en milliers)	275 611	279 825
Effet dilutif des options sur actions (en milliers)	1 073	994
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	276 684	280 819
Résultat net dilué par action ordinaire	4,73 \$	4,16 \$

Au 1^{er} février 2026, 143 590 options sur actions (161 061 au 2 février 2025) avaient un effet antidilutif, car le cours moyen des actions sous-jacentes était inférieur à la somme du prix d'exercice de ces options sur actions et de la rémunération fondée sur des actions non acquise s'y rapportant selon la méthode du rachat d'actions.

19 Transactions entre parties liées

a) Entités liées au chef de la direction de la Société

Au 1^{er} février 2026, la Société louait 16 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 1^{er} février 2026, le solde des obligations locatives à payer à des entités liées au chef de la direction de la Société s'élevait à 257 430 \$ (271 824 \$ au 2 février 2025). Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a passé en charges des paiements de loyers à des entités liées au chef de la direction de la Société de 6 396 \$ (6 027 \$ au 2 février 2025).

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Transactions entre parties liées (suite)

b) Dollarcity

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont conclu la convention entre actionnaires pour refléter, entre autres, l'augmentation de la participation de Dollarama International dans ICM, les modalités de gouvernance applicables à ICM et à l'exploitation de l'entreprise mexicaine et l'option d'achat en faveur de la Société.

Aux termes de la convention entre actionnaires, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent et leur participation proportionnelle correspondante dans ICM à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. L'option de vente pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. La convention entre actionnaires, dans sa version modifiée dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. L'option de vente peut être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 14,9 % de toutes les actions de CARS en circulation et leur participation proportionnelle correspondante dans ICM. Au 1^{er} février 2026, Dollarama International, une filiale entièrement détenue par la Société, détenait une participation de 60,1 % dans CARS et de 80,05 % dans ICM.

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est en grande partie régie par des conventions d'approvisionnement et de services et d'autres conventions conclues entre les parties. Les conventions d'approvisionnement et de services ont une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes des conventions d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity sont expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les transactions pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Aux termes des conventions de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels. Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a conclu un accord de licence en lien avec l'expansion de l'entreprise au Mexique pour un montant total de 33 000 \$ US (45 000 \$).

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Transactions entre parties liées (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs découlant des transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les exercices clos aux dates indiquées :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Éléments inclus dans les états consolidés de la situation financière		
Créances	26 471	39 251
Distributions à recevoir des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	54 620
Dettes d'exploitation et charges à payer	10 862	8 316

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les exercices clos aux dates indiquées :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Éléments inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global		
Ventes ¹⁾	22 023	16 357

¹⁾ Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire, ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

c) Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La Société considère que les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration, le chef de la direction et les membres de la haute direction qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. La rémunération passée en charges au titre des principaux dirigeants ainsi que les paiements fondés sur des actions pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après s'établissent comme suit :

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Avantages à court terme	11 513	11 321
Régime de retraite à cotisations définies	98	86
Paiements fondés sur des actions	20 960	11 477
	32 571	22 884

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

20 Charges, classées par nature, prises en compte aux états consolidés du résultat net et du résultat global

	1^{er} février 2026	2 février 2025
	\$	\$
Coût des produits vendus		
Coût des marchandises vendues, main-d'œuvre, transport et autres coûts	3 732 547	3 303 535
Frais d'occupation	223 576	187 518
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liée aux entrepôts, au centre de distribution et aux carrefours logistiques	30 966	28 346
Total du coût des produits vendus	3 987 089	3 519 399
Dotation aux amortissements		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	402 611	356 735
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	26 442	26 070
Total de la dotation aux amortissements	429 053	382 805
Avantages du personnel		
Rémunération pour les services rendus	837 969	729 118
Avantages postérieurs à l'emploi	37 473	35 584
Rémunération fondée sur des actions	16 023	15 507
Régime de retraite à cotisations définies	16 528	8 730
Total de la charge au titre des avantages du personnel	907 993	788 939
Coût de financement net		
Charge d'intérêts sur la dette à long terme et ententes de financement à long terme	92 531	87 489
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	99 087	86 730
Charge d'intérêts sur les emprunts à court terme	12 500	13 235
Frais bancaires et autre charge d'intérêts	5 572	4 801
Produits d'intérêts	(25 670)	(28 473)
Total du coût de financement net	184 020	163 782

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 Information sectorielle

À la suite de la réalisation de la transaction visant TRS, la Société est gérée sur la base de deux secteurs à présenter, le Canada et l'Australie, conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de chacun des secteurs à présenter de la Société.

- Le secteur canadien comprend les activités de vente au détail du réseau de magasins au Canada, qui offre un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Il comprend aussi les activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS et dans ICM.
- Le secteur australien comprend les activités de vente au détail du réseau de magasins de Dollarama Australia, qui offre un vaste éventail d'articles de marque maison et de marques nationales et dont environ 90 % des ventes proviennent d'articles dont le prix se situe entre 0,45 \$ AU et 15,00 \$ AU.

Les transactions entre les secteurs à présenter sont établies à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché. Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, la Société a conclu des transactions intersectorielles entre le secteur canadien et le secteur australien pour la refacturation de certaines fonctions de soutien au bénéfice du secteur australien. Le profit additionnel découlant de ces transactions intersectorielles s'est chiffré à 143 \$ (néant au 2 février 2025) et a été éliminé des secteurs concernés.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines mesures des actifs et des passifs par secteur à présenter au 1^{er} février 2026.

	Canada	Australie	Total
	\$	\$	\$
Actifs non courants ¹⁾	5 555 467	365 336	5 920 803
Total de l'actif	7 010 928	547 424	7 558 352
Total du passif	5 778 813	323 651	6 102 464

¹⁾ Exclut les instruments financiers et les actifs d'impôt différé.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines mesures de la performance financière par secteur à présenter au 1^{er} février 2026 :

	Canada \$	Australie ¹⁾ \$	Total \$
Ventes	6 800 927	454 827	7 255 754
Coût des produits vendus ²⁾	3 698 768	288 321	3 987 089
Profit brut	3 102 159	166 506	3 268 665
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins	980 909	112 380	1 093 289
Dotation aux amortissements	380 608	48 445	429 053
Quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(191 536)	-	(191 536)
Résultat d'exploitation	1 932 178	5 681	1 937 859
Profit latent provenant du dérivé sur les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(10 348)	-	(10 348)
Coûts de financement nets	177 967	6 053	184 020
Impôt sur le résultat	454 876	(127)	454 749
Résultat net	1 309 683	(245)	1 309 438

1) Représente les résultats du 22 juillet 2025 au 1^{er} février 2026, à la suite de la réalisation de la transaction visant TRS par la Société le 21 juillet 2025.

2) Pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, le coût des produits vendus comprenait la dotation aux amortissements des secteurs canadien et australien d'un montant de 26 678 \$ et de 4 288 \$, respectivement.

22 Information sur le tableau des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Le tableau qui suit présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après :

	1 ^{er} février 2026 \$	2 février 2025 \$
Créances	(255)	(12 495)
Charges payées d'avance	(21 931)	(242)
Stocks	(54 278)	(4 283)
Dettes d'exploitation et charges à payer	37 855	(10 343)
Impôt sur le résultat à payer	(17 265)	20 611
	(55 874)	(6 752)
Impôt sur le résultat net payé en trésorerie	468 891	391 052

La trésorerie versée et reçue pour l'impôt sur le résultat consiste en des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

22 Information sur le tableau des flux de trésorerie (suite)**b) Activités de financement**

Les variations des obligations découlant des activités de financement s'établissent comme suit :

	1^{er} février 2026			2 février 2025		
	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	2 282 679	2 426 977	-	2 264 394	2 069 229
Variations sans effet sur la trésorerie :						
Dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	-	2 684	-	-	2 437	-
Coûts de financement	12 500	92 531	99 087	13 235	87 489	86 730
Ententes de financement à long terme	-	-	-	-	8 499	-
Autres	-	(3 550)	-	-	10 378	-
Augmentation nette des obligations locatives	-	-	397 418	-	-	588 847
Augmentation des obligations locatives découlant du regroupement d'entreprises	-	-	237 324	-	-	-
Variations ayant un effet sur la trésorerie :						
Remboursement d'emprunts à court terme	-	-	-	-	-	-
Émission de titres de créance à long terme	-	600 000	-	-	-	-
Remboursement sur la dette à long terme	-	(250 000)	-	-	-	-
Paie ment d'intérêts sur la dette à long terme	-	(93 775)	-	-	(86 280)	-
Paie ment des frais d'émission de titres de créance	-	(3 584)	-	-	(480)	-
Paie ment sur les ententes de financement à long terme	-	(1 864)	-	-	(3 758)	-
Remboursements sur les emprunts à court terme	(12 500)	-	-	(13 235)	-	-
Paie ment net d'obligations locatives	-	-	(390 333)	-	-	(317 829)
Solde à la fin de l'exercice	-	2 625 121	2 770 473	-	2 282 679	2 426 977

Dollarama inc.

Notes annexes

1^{er} février 2026 et 2 février 2025

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

23 Événements postérieurs à la date de clôture

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 24 mars 2026, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une hausse de 13,4 % du dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires, qui passe de 0,1058 \$ à 0,1200 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 8 mai 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 avril 2026. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Dollarcity – Dividende et apport de capital

Le 5 février 2026, le conseil d'administration de CARS a approuvé un dividende en trésorerie d'un montant totalisant 125 000 \$ US. La quote-part du dividende revenant à Dollarama correspond à 75 100 \$ US (102 234 \$), qui reflète sa participation de 60,1 % dans CARS, et devrait être reçue au cours du premier trimestre de l'exercice 2027. Le dividende sera utilisé en partie pour fournir un troisième apport de capital de 38 000 \$ US (51 729 \$) à ICM pour ses projets d'expansion au Mexique, ce qui reflète la participation de 80,05 % de la Société dans ICM.